

LA BOÎTE À OUTILS



SÉMINAIRE

À L'ÉCOLE DES INGÉNIEURS
DE LA VILLE DE PARIS

JEUDI 19 NOVEMBRE 2015

MAIRIE DE PARIS



apur
ATELIER PARISIEN
D'URBANISME



COMMENT RÉINVENTER LES PLACES?

Le projet des sept places répond à quatre grands objectifs d'aménagement de l'espace public:

- Rééquilibrer l'usage de l'espace public au profit des piétons
- Répondre aux nouvelles attentes des usagers
- Répondre à l'impératif écologique
- Renouveler et innover

De ces nouveaux objectifs découle la nécessité de renouveler les outils. Ce document, non exhaustif, présente des références d'aménagement provenant d'horizons divers pouvant soit se substituer soit se combiner au vocabulaire d'aménagement actuel de l'espace public parisien.

Il décline les principes fondamentaux permettant l'aménagement d'un espace public confortable pour tous et de qualité. Ces principes sont notamment: le désencombrement de l'espace pour le confort des piétons, l'accessibilité des personnes handicapées, la prise en compte du genre dans l'espace public, l'insertion harmonieuse et sécurisée des circulations cyclables, le positionnement lisible des arrêts de bus, la mise en oeuvre du plan de zonage pluvial,...

Ces outils proposent des réponses sobres et évolutives aux questions suivantes:

- Comment traiter le sol récupéré sur la chaussée au profit des piétons ?
- Comment délimiter l'espace circulé de l'espace piéton ?
- Comment végétaliser les sols encombrés par les réseaux souterrains? Comment intégrer l'eau afin d'améliorer le confort climatique ?
- Comment développer les usages grâce à des mobiliers fixes ou mobiles ? (sport, jeux, assises, signalétique...)
- Comment permettre aux personnes handicapées de se repérer dans ces espaces vastes et complexes ?
- Comment utiliser la lumière pour créer une ambiance nocturne agréable ?

« NOUS POUVONS
RÉINVENTER
CE QU'ON VEUT
MAIS AUSSI LA FAÇON DONT
ON VA LE FAIRE »

ANNE HIDALGO-SÉMINAIRE 29/05

SOMMAIRE

P.4 LES FONDAMENTAUX

- P.4 LE DÉSENCOMBREMENT DE L'ESPACE
- P.4 L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES
- P.5 LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS L'ESPACE PUBLIC
- P.6 L'INSERTION HARMONIEUSE ET SÉCURISÉE DES CIRCULATIONS CYCLABLES
- P.6 LE POSITIONNEMENT DES ARRÊTS DE BUS
- P.7 LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE ZONAGE PLUVIAL

P.8 LE TRAITEMENT DU SOL

- P.8 LA PEINTURE
- P.9 LA RÉSINE GRAVILLONNÉE

P.10 LE TRAITEMENT DE LA LIMITE PIÉTON/VOITURE

- P.10 LA GLISSIÈRE BÉTON ARMÉ RÉ-INTERPRÊTÉE (GBA)
- P.12 LA LIMITE «RUBAN»
- P.12 LES PARKLETS
- P.13 LE GABION DÉCLINÉ

P.15 LA VÉGÉTALISATION ET LA PLACE DE L'EAU DANS L'ESPACE PUBLIC

- P.15 LA VÉGÉTALISATION
- P.24 L'EAU

P.26 LES USAGES

- P.26 MOBILIER FIXE (ASSISES, SPORT, JEUX...)
- P.33 MOBILIER À GREFFER: PLUGS-IN
- P.34 MOBILIER DÉPLAÇABLE
- P.35 CULTURE ET ÉVÉNEMENTS
- P.37 SIGNALÉTIQUE
- P.38 SERVICES
- P.41 MOBILIER CO-CONÇU ET CO-CONSTRUIT
- P.43 PROPRETÉ
- P.44 VILLE OUVERTE ET CONNECTÉE

P.45 PERMETTRE AUX PERSONNES HANDICAPÉES DE SE REPÉRER ET DE S'APPROPRIER L'ESPACE PUBLIC: LE FIL D'ARIANE

P.47 CRÉER UNE AMBIANCE NOCTURNE AGRÉABLE

P.49 SCHÉMAS PROGRAMMATIQUES

Sauf mention complémentaire, les illustrations sont réalisées par la Direction de la Voirie et des Déplacements et par la Direction de l'Environnement et des Espaces Verts.

LES FONDAMENTAUX

LE DÉSENCOMBREMENT DE L'ESPACE

INSTALLER MOINS DE MOBILIER POUR FACILITER ET LIBÉRER LES CHEMINEMENTS PIÉTONS

Désencombrer, c'est libérer l'espace d'obstacles empêchant une pratique fluide de l'espace public. Cela nécessite de diminuer le nombre de mobiliers, en ne les installant qu'en cas de nécessité avérée. On veillera également à limiter le nombre de panneaux de signalisation verticale qui sont d'autant mieux compris qu'ils sont peu nombreux. Par exemple, les potelets à boule blanche sont à éviter: ils sont plus des obstacles dans les cheminements qu'une aide pour les mal-voyants, au niveau des traversées piétonnes.

Désencombrer implique de mener une réflexion visant à étudier l'implantation optimale des mobiliers: en plaçant mieux les mobiliers, on peut en installer moins. Penser aux mobiliers multifonctionnels (associant plusieurs usages) permet également de réduire le nombre de dispositifs installés.



Rue Lucien Sampaix - Avant Travaux



Rue Lucien Sampaix - Après Travaux

L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

RENFORCER LE CONFORT D'USAGE, L'ORIENTATION DANS L'ESPACE ET L'IDENTIFICATION DU LIEU

L'espace public doit être accessible à tous, sans exception. Les personnes en situation de handicap (quel qu'il soit) ainsi que toute personne se retrouvant un jour en état de vulnérabilité (personne âgée, personne encombrée, les enfants) doivent pouvoir se déplacer de manière sécurisée, fluide, confortable.

La ville de Paris s'inscrit dans cette volonté d'accessibilité universelle par la mise en œuvre du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) et l'application du schéma pour l'autonomie et la citoyenneté des parisiens en situation de handicap. Des mesures ont été mises en places, telles que l'abaissement des trottoirs, le désencombrement et la rationalisation de l'installation du matériel urbain, la mise en place de matériels conformes aux normes de détection visuelle, l'équipement du mobilier en dispositifs sonores, etc.

Il s'agit avant tout de poursuivre dans cette direction sans revenir sur les mesures mises en œuvre jusqu'à aujourd'hui. L'enjeu est donc de les prendre en compte comme des éléments fondamentaux auxquels peuvent être ajoutés d'autres dispositifs. La complexité des places en fait un pôle d'étude et d'expérimentation sur des dispositifs innovants de guidage et de signalétique répondant à la question: comment permettre aux personnes aveugles et mal-voyantes (PAM), entre autres, de s'orienter de manière intuitive ?

Les nouveaux usages (assises, jeux, mobiliers multifonctionnels...) sont à intégrer dans l'aménagement du cheminement privilégié comme éléments de repères (par le son généré, par exemple). Ainsi, faute d'être praticables par les PAM, ils leur profiteront néanmoins.

LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS L'ESPACE PUBLIC

AMÉNAGER DES ESPACES RÉELLEMENT POUR LES FEMMES ET LES HOMMES



©Genre et Ville

L'usage de l'espace public répond à des codes sexués. Les hommes et les femmes ne se déplacent pas de la même façon dans la ville, n'utilisent pas les même lieux, n'y ont pas les mêmes rôles, ne sont pas exposés aux mêmes difficultés. Les questions sécuritaires ne se posent pas de la même façon pour les femmes et pour les hommes.

Prendre en compte le genre dans l'espace public, c'est prendre conscience de ces inégalités et tenter d'y remédier. Des outils existent, comme la participation (écouter et faire entendre la voix des femmes de la même manière que celle des hommes), les marches exploratoires permettant de mesurer le ressenti par les femmes (ou d'autres groupes d'utilisateurs) de et dans

l'espace public pour en faire ressortir des préconisations d'aménagement.

Les domaines d'application sont nombreux et transversaux : les temps de la ville et les usages différenciés/ la mobilité et les déplacements, à pied, en vélo, en voiture et en transport en commun/ les sports et loisirs dans des espaces réservés ou non/ l'art et la création/ la présence de noms de femmes dans les noms des rues/ la sécurité de jour et de nuit/ le mobilier urbain et la propreté /la végétalisation et l'esthétique de la ville/ etc.

Pour approfondir la réflexion et porter davantage attention à la place des femmes et des hommes dans l'espace public (qu'ils et elles soient des enfants, des adolescent-es, des adultes ou des personnes âgées), il convient de se poser les questions suivantes :

- Comment les femmes se saisissent-elles de la ville dans le quotidien ?
- Femmes et hommes bénéficient-ils de manière égale des installations, établissements, structures publiques ?
- Sont-elles/ils actrices et acteurs à part entière dans le processus de décision ?

L'INSERTION HARMONIEUSE ET SÉCURISÉE DES CIRCULATIONS CYCLABLES

RÉDUIRE LES CONFLITS ENTRE VÉLOS ET PIÉTONS, ET ENTRE VÉLOS ET AUTOMOBILISTES

Les places, par définition, sont des carrefours de circulation (véhicules, vélos...) générateurs de conflits, ainsi que des lieux intensément fréquentés par les piétons. L'enjeu est de réduire les conflits notamment dans les aires piétonnes et les zones de rencontre*.

Pour garantir la sécurité et le confort des cyclistes, il est nécessaire d'adapter le revêtement de sol, et notamment les pavés, dont l'usage sera limité dans une optique de sobriété des aménagements.

Tous les cyclistes également à l'aise en ville, et ne circulent pas de la même manière, ni à la même vitesse. Deux types de besoin doivent donc être pris en compte: une circulation rapide et une circulation plus lente.

LE POSITIONNEMENT DES ARRÊTS DE BUS

La position des arrêts de bus doit contribuer à améliorer l'intermodalité et être facilement repérable.

Les principes suivants ont donc été retenus pour les places:

- le positionnement en vis-à-vis , sur les voies radiales pour libérer l'espace de la place,
- le positionnement au plus proche des accès aux stations de métro et RER.

LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE ZONAGE PLUVIAL

MULTIPLIER LES ZONES D'INFILTRATION POUR LIMITER LE VOLUME D'EAU À GÉRER ENSUITE

La réglementation du plan de zonage pluvial sera applicable en 2016. L'objectif visé est de diminuer les rejets à la Seine des égouts lors des fortes pluies, ainsi que de limiter le traitement de l'eau de ruissellement.

Pour atteindre ces objectifs, deux principes peuvent être mis en place et développés: l'infiltration de l'eau dans le sol et le retardement de l'écoulement des eaux de ruissellement à l'égout.

Ce plan apporte deux principaux avantages: il permet de limiter les coûts liés au traitement d'un volume d'eau trop important et il favorise la perméabilisation de la ville, par le recours à des sols perméables et à une végétalisation.

REVÊTEMENT PERMÉABLE



Béton perméable - Permeaway

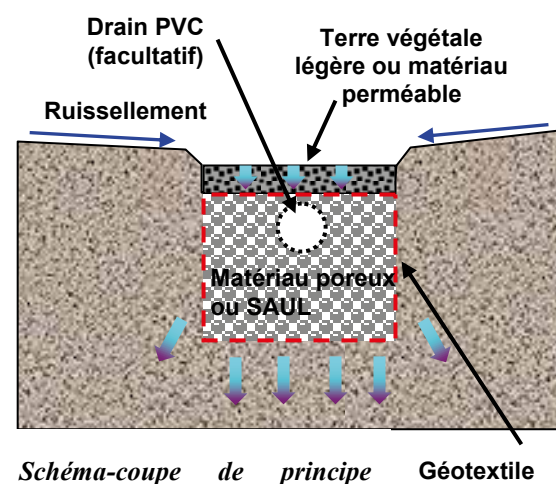


Sol mixte

OUVRAGES D'INFILTRATION EN SURFACE OU ENTERRÉS

Extrait de fiche technique réalisée par la DPE:
tranchée drainante

Noue drainante - La Courneuve



Fossé drainant - Noisy Le Grand



Jardin de pluie - La Courneuve



LE TRAITEMENT DU SOL

LA PEINTURE



*Place Martin Nadaud - Paris 20eme -
oeuvre de S.Lang et Baumann*



*Collège à Bobigny,
oeuvre conçue par Malte Martin, avec In Situ*



©MalteMartin

LA RÉSINE GRAVILLONNÉE



Timesquare Présentation de David Sim

LA LIMITE PIÉTON/VOITURE

LA GLISSIÈRE BÉTON ARMÉ (GBA) RÉINTERPRÉTÉE



Porte de France - Paris13



Timesquare - New-York

- Dispositif habituellement MIS EN PLACE LORS DE CHANTIERS, ou dans un contexte de GRANDS FLUX CIRCULATOIRES.
- FONCTIONNELLE avant d'être esthétique, elle ISOLE LES FLUX, dressant une LIMITE QUASI-INFRACTISSABLE entre les différents usages.
- Parfois en béton peint des teintes rouges, jaunes ou blanches, parfois en plastique solide, elles conservent néanmoins une FORME IMPOSANTE, NON ADAPTÉE AU PAYSAGE PARISIEN, POUR UN AMÉNAGEMENT DURABLE.



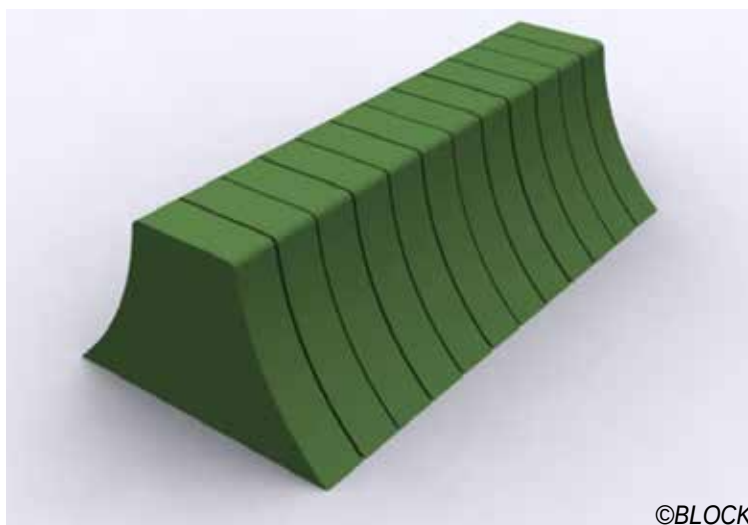
- Un travail sur le VISUEL DU DISPOSITIF peut permettre de l'ADAPTER À L'IDENTITÉ DU QUARTIER (peinture, streetart).
- Un travail sur sa FORME en FONCTION DE L'ESPACE DANS LEQUEL ELLE EST INSTALLÉE, peut permettre de REMÉDIER AU CARACTÈRE TRÈS «BRUT» de la GBA.
- SUPPORT D'AUTRES USAGES, son CARACTÈRE FONCTIONNEL est renforcé mais DIVERSIFIÉ.



UNE NOUVELLE «GBA» À CRÉER ?

- Adaptée à des flux intenses, séparant les usages tout en permettant les interactions de part et d'autre, réduisant ainsi la vitesse
- Forme adaptée à l'espace dans lequel elle est installée (identité du quartier, histoire...)
- Support d'autres usages, l'intégrant davantage dans l'esthétique et la dynamique urbaines.

BANKS



©BLOCK

Installation lors de l'événement Estuaire 2009, dans l'estuaire de Nantes-St Nazaire, en différents endroits: bords de mer, halls...

Conception par l'Agence BLOCK Architectes



©BLOCK



©BLOCK

LIMITE «RUBAN»



*Kongjian Yu (Chine)
conçu par The Landscape Bureau
(Qinhuangdao City -Chine)*

LES PARKLETS



Bellingham (Etats-Unis)



San Francisco



Montréal

LE GABION



Composés d'un grillage métallique plus ou moins résistant dans lequel sont disposés de manière plus ou moins ordonnée un ou plusieurs type(s) de matériau(x), les gabions peuvent être utilisés dans diverses situations, et participer à des ambiances différentes.

En tant que « séparateur » simple, ils peuvent être plus ou moins temporaires. Dès lors qu'ils sont végétalisés, ils deviennent pérennes.

Leur coût de mise en œuvre varie entre 300 et 800€ TTC par mètre cube.

Ils sont associables avec plusieurs usages, dont des assises.



VÉGÉTALISABLES

Les gabions peuvent prendre la forme de jardinières.

Un arrosage complémentaire aux averses est nécessaire. Selon l'aspect souhaité, il est automatique (pour un aspect plus soigné, une masse végétale plus verte et importante) ou manuel (pour un aspect plus rustique).

Les espèces plantées seront donc choisies en fonction du type d'arrosage et de leur résistance à la sécheresse.



CONSTITUÉS DE DIFFÉRENTS MATÉRIAUX EXTRAITS DU SITE

Les gabions peuvent être composés de divers matériaux en fonction des espaces dans lesquels ils sont installés:

- du bois
- des cailloux à la granulométrie variable
- des pavés

Cela permet ainsi de réutiliser des matériaux extraits du site ou présents dans les réserves.



LA VÉGÉTALISATION ET L'EAU

VÉGÉTALISATION

SOLS MIXTES MINÉRAL/VÉGÉTAL



Montreuil



Photo prise à Barbizon

En laissant pousser l'herbe entre les pavés, ou en favorisant sa pousse dans des fentes (créées ou existantes dans le revêtement), l'espace public paraît moins minéral. Il prend des qualités spatiales et environnementales, facilite la circulation de la petite faune et de la flore urbaines, mais favorise aussi l'infiltration des eaux de pluies. Les espaces végétalisés ainsi restent accessibles aux piétons, comme aux véhicules ponctuels, y compris les pompiers. Ils permettent donc de marquer un espace « apaisé ».

Les investissements sont très variables : peu coûteux si le revêtement existant est simplement modifié et fendillé; il l'est davantage en cas de mise en place d'un revêtement neuf (pavage, dallage...).

L'aspect varie en fonction du piétinement et des saisons.

La gestion de ce type de végétalisation est peu contraignante, excepté le nettoyage.

Point d'attention:

Garantir un cheminement accessible aux personnes à mobilité réduite, non glissant et sans fentes.

Adopter une technique de nettoyage adaptée: les jets d'eau peuvent nuire aux végétaux (le sel aussi).

VÉGÉTALISATION DU REVÊTEMENT DE CHAUSSÉE

Massifs herbacés à arbustifs



© Coloco

Ce type de dispositif permet une végétalisation herbacée à arbustive pérenne, demandant des travaux ponctuels sur le revêtement existant et peu d'infrastructure.

La mise en oeuvre consiste en la démolition partielle du revêtement du sol existant avec la mise en place d'une couche de substrat d'épaisseur variable, en fonction des végétaux plantés (d'autant plus profonde que les systèmes racinaires et la masse végétale est importante).

Ce type de végétalisation présente à la fois un intérêt spatial, installant des « respirations » dans le revêtement des espaces gagnés sur les voies de circulation, par exemple, et un intérêt environnemental. En effet, il offre une surface supplémentaire à l'infiltration des eaux de pluie. Ce type de dispositif n'encombre pas l'espace, permettant de conserver une certaine accessibilité pour des véhicules ponctuels (y compris les pompiers).

La masse végétale reste limitée, offre un aspect variable selon les saisons et nécessite un arrosage manuel.

Les coûts sont variables, selon le type de végétation voulu, tant d'investissement que de gestion.

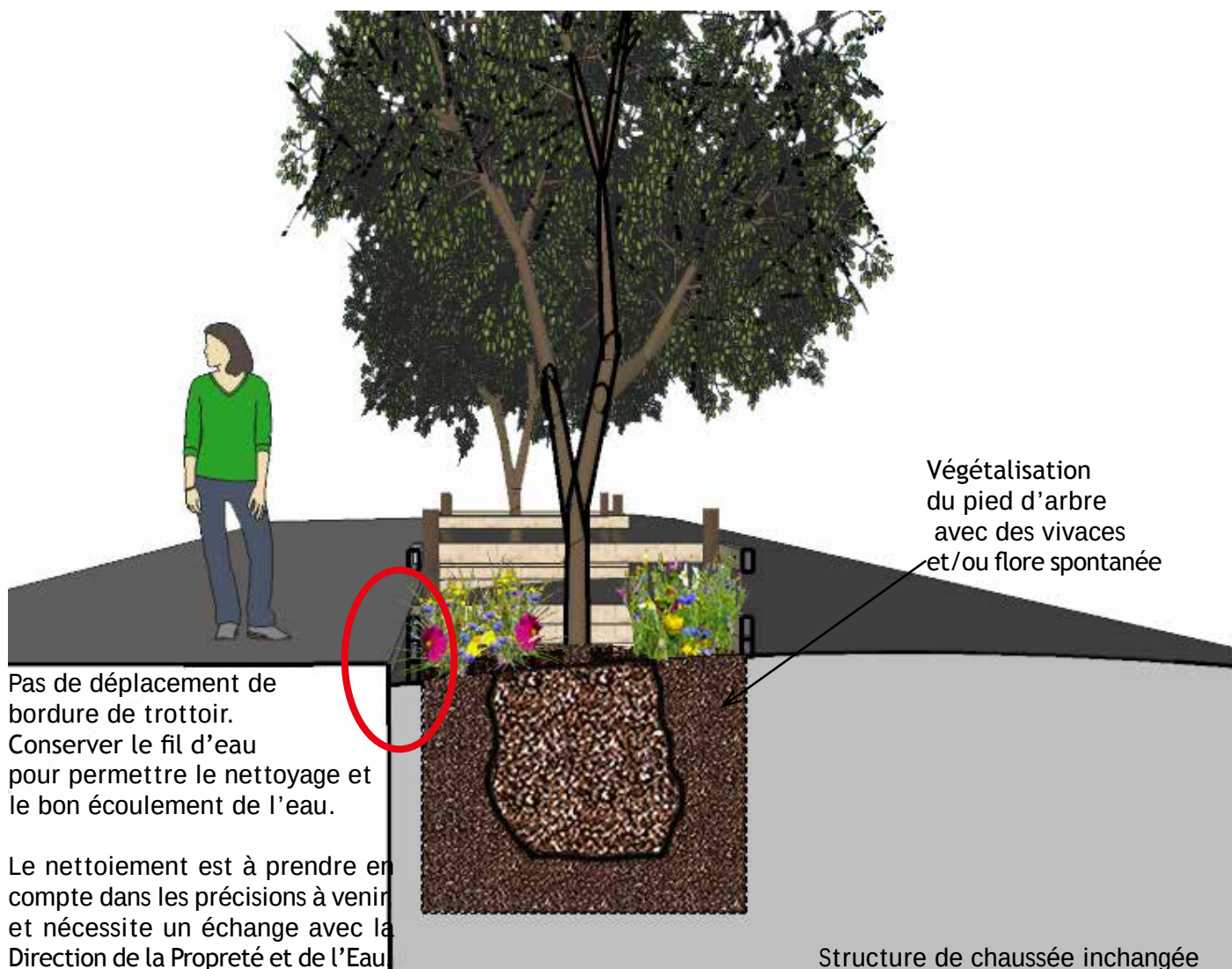
Les contraintes de nettoyage sont importantes.

Plantation d'arbres sur chaussée : principe en cours d'étude

Lorsque les trottoirs sont encombrés de réseaux souterrains, ce type de plantation peut permettre de planter en pleine terre. En contact avec le sol, les espèces plantées, toutes strates confondues, peuvent ainsi se développer de manière optimale.

Planter en pleine terre nécessite généralement des travaux plutôt importants en infrastructure, et un arrosage régulier (manuel pour les arbres dans leurs premières années de plantation, automatique pour les jardinières).

Schéma de principe :



Le dispositif est en cours d'étude par le Service de l'Arbre et du Bois. Restent à définir les conditions de plantation (fosse de plantation, entourage d'arbre, etc.).

Pour éviter toute détérioration de chaussée, il est nécessaire de planter des essences adéquates.

VÉGÉTALISATION DES PIEDS D'ARBRE



Surfaces souvent sales parce que ne suscitant pas d'usage, ils sont pourtant un support intéressant de végétalisation, en pleine terre. Ils offrent une surface d'infiltration de l'eau et peuvent être propices à l'installation d'une flore spontanée. Leur aspect est cependant variable dans l'année.

A l'échelle de la rue voire du quartier, ils peuvent donner lieu à une démarche de gestion collective.

VÉGÉTALISATION HORS SOL

Jardinières avec travaux d'infrastructure



*Présentation de S.Lavadinho
(29/05)*



*Place Dali- Madrid-
Conçue par Francisco Mangado*

Ce type de végétalisation nécessite des travaux d'infrastructure importants, dont l'arrosage automatique si l'on veut un aspect «vert» de la pelouse.

Jardinières et pots avec peu de travaux d'infrastructure



Jardins de Chaumont sur Loire



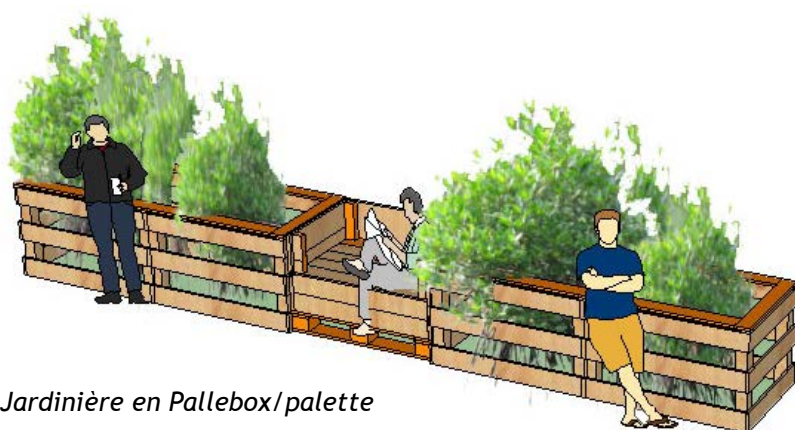
Rue Péclel 15eme



banc-jardiniere Saturnia bench ©Philippe Nigro



Berges de Seine



Jardinière en Pallebox/palette

Ces dispositifs sont exigeants en exploitation. Ils nécessitent un arrosage et un entretien manuels.

JARDINS TEMPORAIRES / AGRICULTURE URBAINE



JARDINS DITS «SECS» OU DE TYPE «TOITURE TERRASSE»



Ces jardins sont composés d'espèces vivaces, résistantes et peu exigeantes en eau.

Ils présentent l'avantage de réutiliser le revêtement des chaussées converties en jardins, après les avoir concassés, pour obtenir des gravillons/graviers.

Très efficace comme «paillage», ces derniers maintiennent une certaine température dans le sol, et limitent l'évaporation, permettant de conserver une humidité relative.

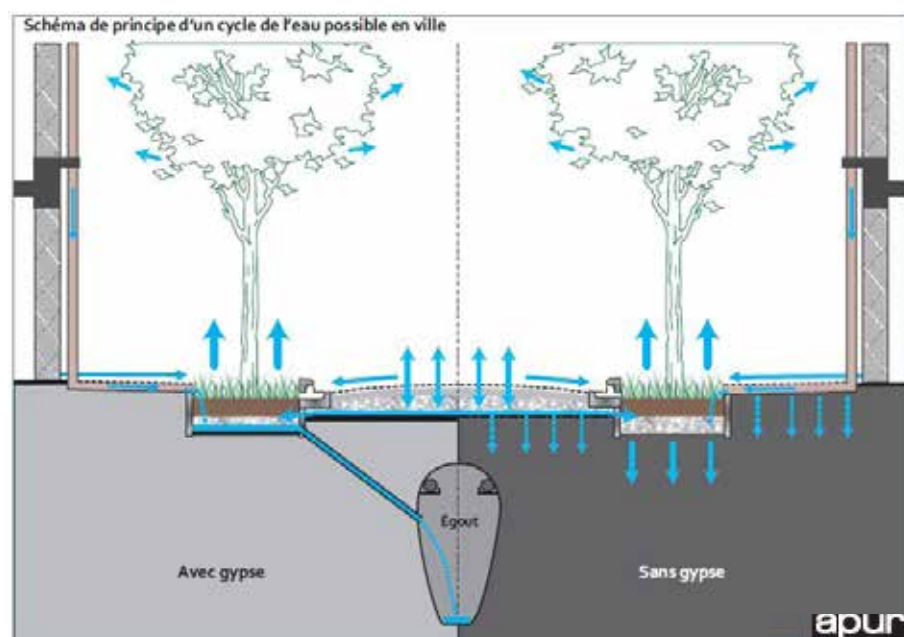
Ce type de jardin doit être aménagé à l'écart des cheminements. Il peut être installé dans des dispositifs hors-sol.



Revetement de chaussée recycle



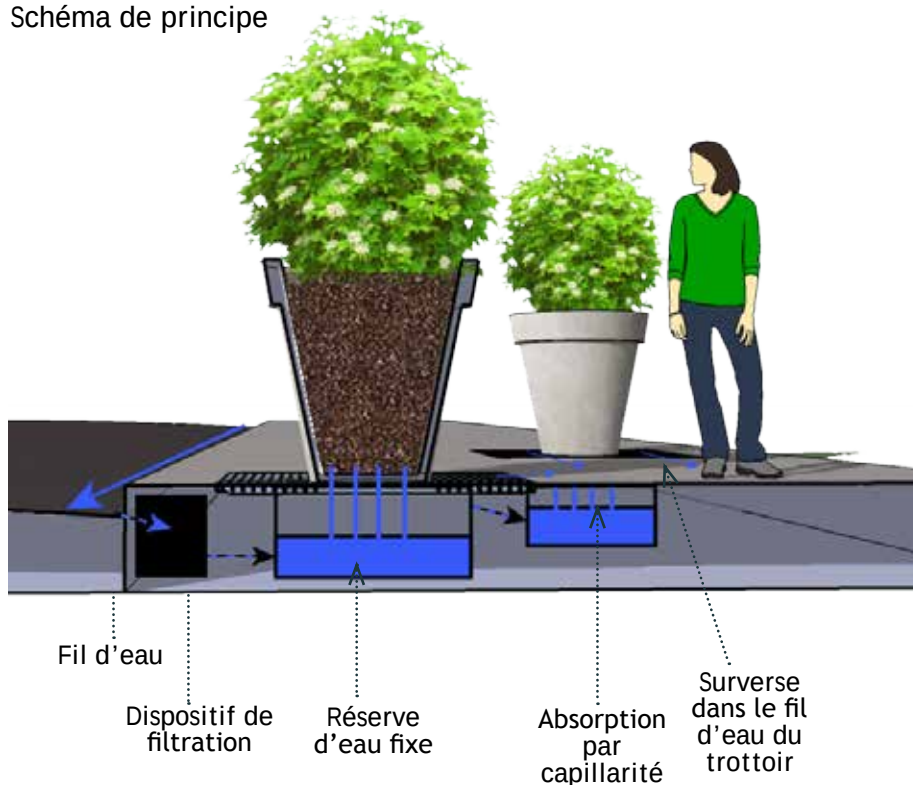
IRRIGATION DES PLANTATIONS



N.B: la profondeur des fosses d'arbres doit correspondre aux prescriptions faites par la DEVE

UTILISATION DE L'EAU DE RUISSELLEMENT POUR L'IRRIGATION DE BACS/POTS-RÉSERVOIRS: INNOVATION À EXPÉRIMENTER

Schéma de principe



Afin d'utiliser au mieux l'eau pluviale, elle n'est évacuée dans les réseaux d'assainissement que lorsqu'elle ne peut être absorbée par le sol, et les plantations, pour des raisons de composition du sol, et de nécessité de salage de la chaussée et des trottoirs.

Ce type de végétalisation n'est pas adapté pour les arbres. Seuls des arbustes peuvent être plantés dans ce type de pots/bacs.

Pour un tel aménagement, la maîtrise d'oeuvre doit mener une expertise technique.

L'EAU

POUR LE CONFORT CLIMATIQUE DES USAGERS : BRUMISATEURS

Les brumisateurs permettent aux usagers de se rafraîchir. Ils fonctionnent à l'eau potable.

Quand ils sont situés près du sol, les brumisateurs créent un effet de nuage très apprécié par les usagers. Qu'ils soient hauts ou plus bas, les brumisateurs humidifient l'atmosphère et le sol. Ils sont donc compatibles avec l'aménagement d'un espace végétalisé.



Paris plage



Strasbourg

POUR LE CONFORT CLIMATIQUE DES USAGERS : FONTAINES À BOIRE

Permettant aux nombreux touristes et usagers de se rafraîchir et de s'hydrater, les fontaines à boire sont indispensables.



©Frenchiesinparis



©Janclod



Fontaine RAD



Fontaine Planchais

POUR LE CONFORT CLIMATIQUE DES USAGERS : **ARROSAGE EN EAU PERDUE**
(en eau non potable si possible)

Mis en place lors des mois d'été, un tuyau percé rafraîchit la rue, de manière plus ou moins continue. Il est replié pendant les mois d'hiver, pour limiter les risques de détérioration suite au gel.

Un tel dispositif, pour profiter de manière optimale aux usagers n'est installable que dans des espaces piétons à semi-piétons.



Rue Lesage, 20eme ©AgnesTajouri

JARDIN DE PLUIE MINÉRAL



Placette Clos St Vincent- Noisy-le-grand



©Composante Urbaine

ÉCOULEMENT D'UNE LAME D'EAU EN SURFACE



Grand Place - Tournai



Miroir d'eau traité avec le nivellement (lame d'eau quand il pleut, ou quand on fait couler de l'eau)- Ile de Nantes

LES USAGES

LE MOBILIER FIXE

LES ASSISES

Elles font partie des fondamentaux de l'espace public et participent de son accessibilité à tou-te-s.

Elles peuvent être associées à d'autres éléments, comme un pourtour d'arbre ou une jardinière.

Mais la présence d'assises est susceptible d'engendrer des conflits d'usage, que l'on peut limiter en jouant sur leurs formes et sur le matériau dont elles sont composées.



Vieux Bruxelles - ©Vis[le] Revue



Stuhlhochkerbank
©Fehling&Peiz&Kraud



©Northdesignoffice



©Deavita



©Earthscape- Japan



Nigra ©MonstePeriel&MAriusQuintana



©Azzi



©CityDesign



Paris - Place de la République

DES INTERVENTIONS ARTISTIQUES POUR DES USAGES TEMPORAIRES À PÉRENNES

MATRICE CONÇUE PAR AGNÈS THURNAUER

3 dimensions disponibles

- Echelle Sol, de 5 à 10 cm, en résine
- Echelle Assise, de 40 à 60cm, en aluminium brossé
- Echelle Corps, à partir de 130cm, en matériaux variables



©AgnèsThurnauer



©AgnèsThurnauer



©AgnèsThurnauer

LE MOBILIER ASSOCIÉ AUX VÉLOS



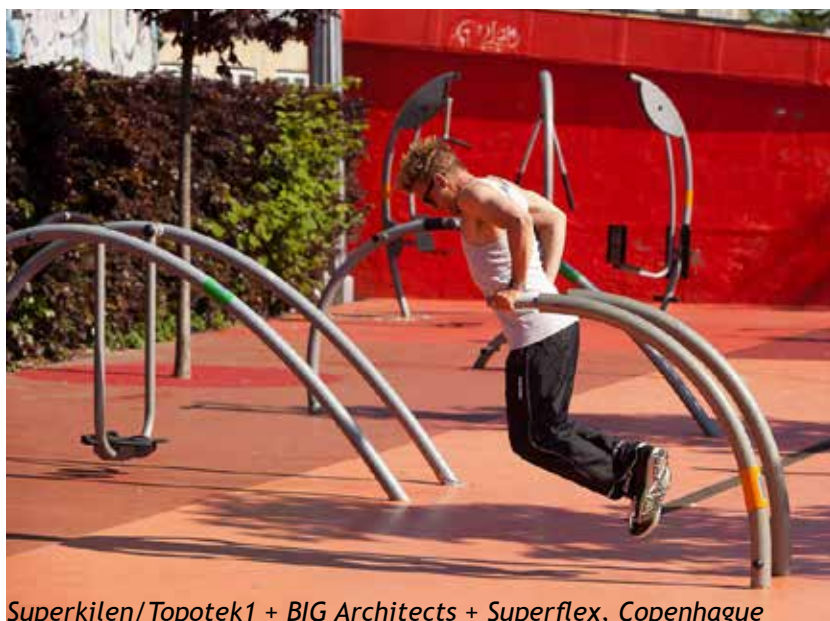
Piano ©ADDI



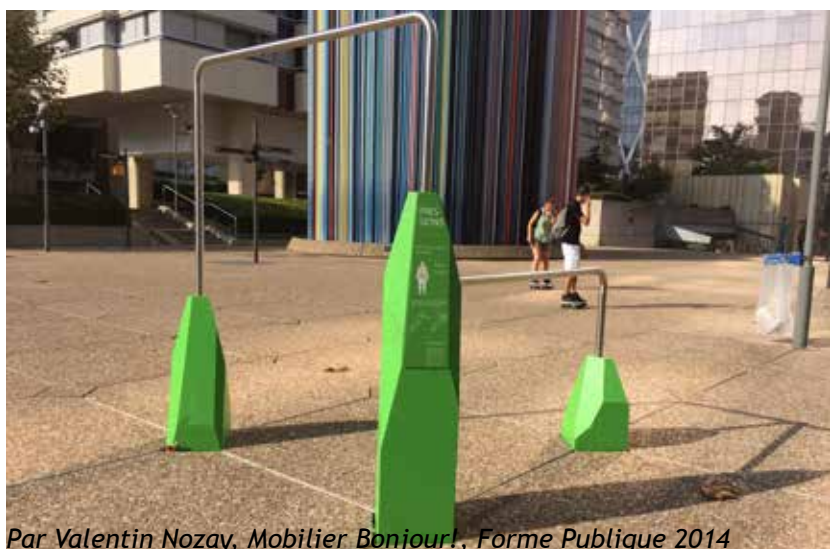
Urban Bike Furniture ©Muu

LES AGRÈS SPORTIFS

Agrès et dispositifs dédiés au sport



Superkilen/Topotek1 + BIG Architects + Superflex, Copenhagen



Par Valentin Nozay, Mobilier Bonjour!, Forme Publique 2014



Par Chérifa Seimi, Jérôme Girard et Navid Ghasemzadeh, La prairie, Forme Publique 2014

Dynamiser l'espace public passe par l'offre aux usagers de dispositifs dédiés aux sports en accès libre, permettant à ceux qui ne peuvent y accéder faute de temps, de moyens ou d'espace, de les pratiquer.

Cette démarche s'est développée suite à l'observation de l'accroissement du nombre de personnes pratiquant ces activités, prenant appui sur le mobilier urbain, par exemple.

Il s'agit alors d'organiser différents parcours que pourraient emprunter les sportifs, à travers Paris. Ces parcours se constituent au fur et à mesure de l'installation d'agrès dans les quartiers, prenant appui sur des infrastructures (ponts, escaliers....) et s'inscrivant dans les espaces existants (places, jardins, Berges de Seine, Ceinture Verte...).

Accessibles à tous, ces parcours seraient repérés par des balises et/ou un marquage au sol et associés à des fontaines à boire et à un mobilier permettant le repos.

Cette démarche a déjà donné lieu à des appels à projets de conception d'agrès et autres dispositifs.

Ces derniers, une fois installés, pourront évoluer (forme...) mais ils sont appelés à rester dans l'espace qui leur aura été consacré.

«Plugs» sur le mobilier urbain habituel



©Agence A/LTA

Playgrounds - peintures de sol



Aire de jeux, Park am Gleisdreieck, Berlin

LES JEUX

Playgrounds peints sur le sol



LE MOBILIER LUDIQUE

Les dispositifs ludiques sont d'autant plus intéressants qu'ils sont simples. Les enfants (petits et grands) font preuve d'une grande imagination dans la manière de les exploiter. Ainsi, un tronc d'arbre découpé en plusieurs morceaux est très appréciée.

Les dispositifs tels que les plateaux de jeu peints sur le sol ou sur d'autres éléments de mobilier présentent le grand intérêt d'offrir un large panel de jeux.



Convic Design Pty ©TweedShireCouncil



Table de jeu ©LMB



San Peter - Allemagne



Bois de Vincennes - Avenue de Gravelle



Dymaxion sleep ©Inhabitat

LES MOBILIERS À GREFFER SUR UN MOBILIER EXISTANT: LES PLUGS-IN

Ces mobiliers ajoutent une plus-value d'usage et de la souplesse. Ils apportent un confort supplémentaire, ou des usages différents, attirant ainsi davantage d'usagers.

Parfois, ils révèlent des qualités du lieu ou du mobilier qu'ils complètent.

Comme leur nom l'indique, ils sont amovibles, et dépendent du mobilier ou d'une structure pré-existante (marches, margelles, ...).



En aparté ©EstherBacot



©COD - Forme Publique 2014- La Défense



Ovni.fr

MOBILIER DÉPLAÇABLE

PROPOSER UN MOBILIER DIVERSIFIÉ PROPOSANT MULTIPLES ACTIVITÉS

Ce type de mobilier bouge selon le bon vouloir des usagers qui se l'approprient le temps d'une pause. Il n'encombre pas l'espace en cas d'événement temporaire.

Le lieu de stockage doit être à proximité immédiate, les coûts de gestion en dépendent. Un partenariat peut être mis en place avec les acteurs économiques de la place pour gérer rangement et stockage.

Point d'attention: éviter l'encombrement de l'espace et notamment du cheminement privilégié



Designed by Vincent Wittenberg and Guy Koningstein



Ces chaises sont à disposition des usagers contre un jeton de caddy ou une pièce de 1€. Elles peuvent tout aussi bien être utilisées non décrochées, comme banc, qu'individuellement, détachées du point d'accroche.



©DPA&JC Choblet

LA CULTURE

LE MOBILIER MULTIFONCTIONNEL : LES DECKS



Place de la République - Paris

L'espace public est très vivant, et ce d'autant plus à certaines périodes de l'année. Les usagers sont parfois très inventifs, et s'approprient des espaces le temps d'une rencontre informelle, d'un événement à l'échelle plus globale ou encore d'une manifestation.

Installer un mobilier multifonctionnel tel que les decks permet de mettre à la disposition des usagers des surfaces sur-élevées, qu'ils détournent ensuite en scène de concert par exemple.

Dans tous les cas, ce type de mobilier est favorable au regroupement, et donc à l'animation urbaine.



Mikado ©AZZI



Deck Porte de Charenton - Paris 12ème



Œuvre de Jean-Christophe Nourrison ©ENSAPLille

LES INSTALLATIONS ARTISTIQUES TEMPORAIRES

Les installations artistiques temporaires permettent un changement de regard sur l'espace et révèlent ainsi ses qualités cachées.

Elles encouragent l'appropriation de l'espace et son animation.



LA SIGNALÉTIQUE



Permettant de s'orienter, la signalétique augmente le confort d'utilisation. Mieux les usagers s'orienteront, plus ils pratiqueront avec plaisir l'espace public. Elle peut également ponctuer le cheminement des usagers en leur proposant multiples informations : un bâtiment institutionnel, une ligne de métro, une direction, un musée, un point d'information, ou une anecdote historique. De cette manière, les points de repères sont multipliés.



LES SERVICES

LES FOODTRUCKS/ BIBLIOBUS...



Camion qui fume - Paris 13eme- Eric MARTIN / Le Figaro



Bibliobus- Toulouse - Bibliothèque de Toulouse



Réparation de vélos ©Letriporteur



Don de sang

Gérés par la DDEEEES, ils occupent l'espace pendant une durée donnée, permettant de faire venir des usagers sur une durée donnée, pour un usage précis.

Ils peuvent offrir différents services: restauration rapide, pour la plupart, service vélo pour d'autres. D'autres types de services sont envisageables et à imaginer (bibliobus...)

Les conditions d'occupation de l'espace public peuvent prendre en compte l'installation-rangement de mobilier déplaçable utilisable non seulement par les clients, mais aussi par d'autres usagers.

Ces emplacements peuvent également être utilisés pour les camions de don de sang.

LES KIOSQUES

Sur le modèle du Kiosque « Lulu dans ma rue », le kiosque citoyen est un lieu d'échange, d'information, pouvant permettre de mettre les gens en lien les uns avec les autres pour un service, par exemple.

Pouvant mettre à disposition du mobilier déplaçable, et en assurer le rangement en fin de journée, ce kiosque est aussi une présence quotidienne et tout au long de la journée, sur la place.

Les conciergeries de place ou kiosques citoyens auraient de nouvelles fonctions, permettant de développer une vie plus locale sur la place (proposition de nouveaux services, information, rangement de mobilier, réunions de quartiers, événements plus privés/localisés...)



Kiosque Lulu dans ma rue - Marais - Paris



*Kiosque Citoyen
Boulevard Edgar Quinet - Paris*





Kiosque aux fleurs - Melbourne - Présentation de David SIM (Séminaire 29/05)

Les kiosques peuvent proposer autant de services différents que les camions: petit commerce de proximité, information, service culturel,...

Ils peuvent offrir un branchement supplémentaire aux réseaux, en cas d'événement (manifestation, concert, etc.).



Kiosque théâtre - Place de la Madeleine

MOBILIER CO-CONÇU / CO-CONSTRUIT

En partenariat avec des associations ou des collectifs d'architectes

Ce type de mobilier répond à une demande et à une commande particulières: développer la vie sociale sur l'espace public. Ainsi, apparaissent parfois des bibliothèques de rue, des salons. Ces éléments de mobilier invitent les usagers à venir faire autre chose dans la rue, à voir l'espace public autrement.

Les usagers sont sollicités pour aider à concevoir et réaliser des éléments du décor ou des éléments de mobilier. C'est également une autre manière de les faire participer à la vie de leur quartier.



Concours de design urbain



conçu par Ferpect - Forme publique 2012 - La Défense



conçu par G.Lejevre et L.Gugi - Forme publique 2012 - La Defense

PROPRETÉ



Portes-sac La Villette ©Alexandre Leroy



Corbeilles Ville de Paris

UNE VILLE OUVERTE ET CONNECTÉE

EXPLOITER TOUTE L'INFORMATION DISPONIBLE

Faciliter et généraliser l'accès à l'information

Développer l'information en temps réel, indiquer un itinéraire de substitution

Equiper le mobilier (...) et laisser aux usagers l'exploitation

Développer le partage de données pour mieux analyser, comprendre et apporter des réponses toujours plus adaptées aux besoins (comptage, enquête ...)



LE FIL D'ARIANE

COMMENT PERMETTRE AUX PERSONNES HANDICAPÉES DE SE REPÉRER ET DE S'APPROPRIER CES ESPACES VASTES ET COMPLEXES ?



Télécommande universelle ©CVoisin



Guidage
Gare de Bercy - Paris 12eme



Deux conditions nécessaires:

- Garantir un cheminement libre de tout obstacle d'une largeur confortable d'environ 2mètres.
- Utiliser un dispositif détectable par les mal/non voyant-e-s pour les guider : guidage par smartphone ou télécommandes universelles.

Ce cheminement est pourvu de bandes d'éveil, à l'approche de zones de conflits, pour alerter les usagers et susciter leur attention.

Un système de guidage sonore est en cours d'étude. Il s'agirait de pourvoir le mobilier urbain de balises sonores s'activant lors du passage d'une PAM, pouvant lui indiquer plusieurs informations (direction, danger à proximité, ...).

Bande d'éveil



Guidage/ Bande d'éveil
Porte de Charenton - Paris 12eme

UNE AMBIANCE NOCTURNE AGRÉABLE

DONNER AUX LIEUX UNE IDENTITÉ NOCTURNE PAR UNE MISE EN LUMIÈRE SPÉCIFIQUE À CHACUN



Jardin du Musée du quai Branly



Place Pinel -Paris 13eme

S'il ne se substitue pas à l'éclairage fonctionnel, il offre une mise en scène de l'espace en soulignant le patrimoine architectural, la plupart du temps remarquable, et/ou fait ressortir telle ou telle qualité du lieu.

Il peut également s'associer avec un éclairage indirect de l'espace public: l'illumination des façades jouxtant l'espace public éclaire ce dernier par réverbération des façades.

Cet éclairage peut être programmé pour intervenir en fin de journée, jusque vers 23h voire minuit.

Il participe à une temporalisation de l'espace public.

Il doit être associé avec un éclairage fonctionnel pour garantir visibilité et sécurité.

Les faisceaux lumineux dirigés vers le ciel sont à éviter.



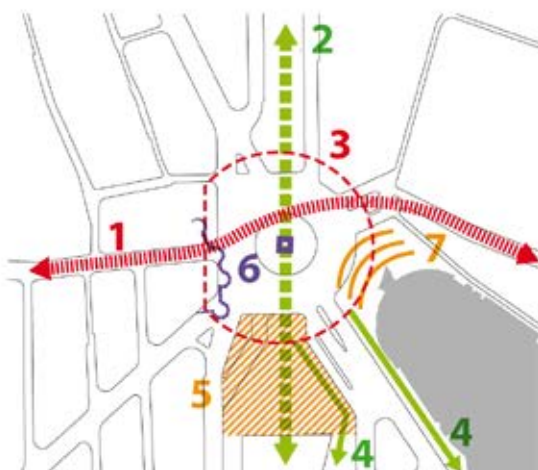
Place de Tournai ©JacquesRobert

UN MOBILIER DIFFUSANT UNE LUMIÈRE CONFORTABLE À L'ÉCHELLE DU PIÉTON



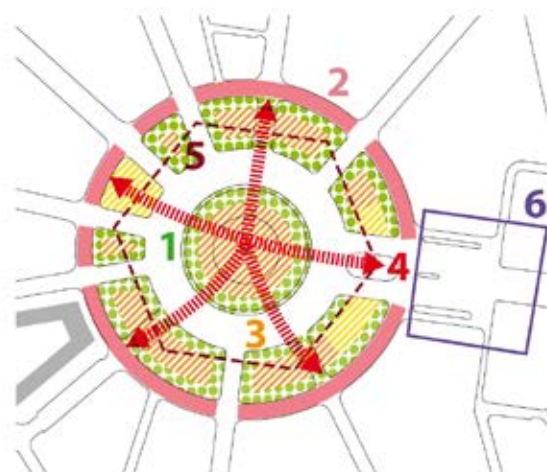
SCHÉMAS D'OBJECTIFS

La boîte à outils est constituée pour mettre en oeuvre les objectifs d'aménagement des projets des sept places mais aussi pour les autres projets d'espace public à Paris. Elle a vocation à évoluer et à s'enrichir à l'occasion des études et retours d'expérience à venir.



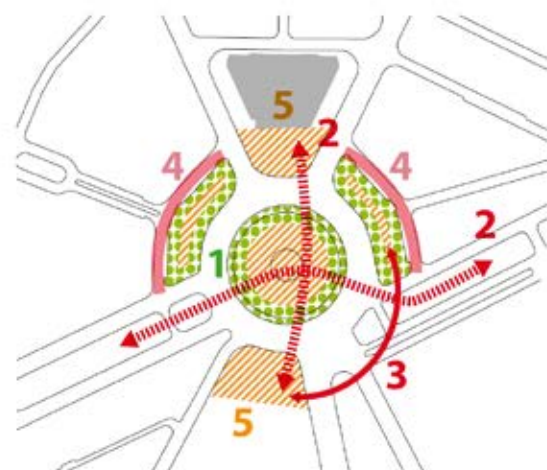
Bastille :

1. Créer une liaison piétonne Est-Ouest
2. Renforcer la liaison piétonne et paysagère Nord-Sud et vers le port de l'Arsenal
3. Faciliter les traversées piétonnes et vélos par l'extérieur
4. Renforcer la trame verte en lien avec la promenade plantée
5. Intensifier les usages du parvis de l'Arsenal et le lien visuel vers le port
6. Révéler l'histoire et le patrimoine (prison et colonne)
7. Faire sortir l'Opéra de ses murs



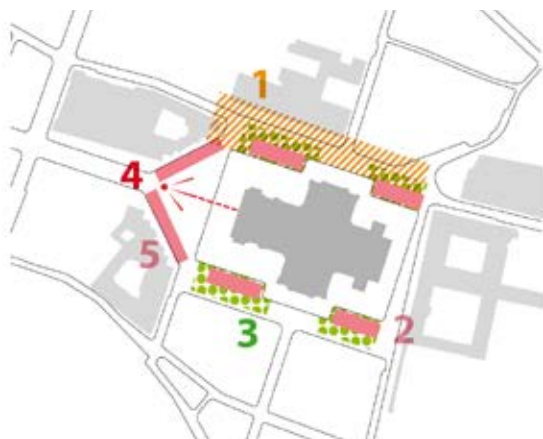
Nation :

1. Renforcer l'attractivité du terre-plein central par les usages, la présence du végétal et de l'eau et la mise en valeur patrimoniale
2. Apaiser les contre-allées
3. Relier les terre-pleins et diversifier les usages en renforçant la végétation
4. Créer une liaison Nord-Sud et Est-Ouest
5. Optimiser l'intermodalité
6. Raccorder l'avenue du Trône avec la place en intégrant le projet du tram



Italie :

1. Désenclaver, redynamiser le jardin central et renforcer les usages, la présence du végétal et de l'eau
2. Faciliter les liaisons Mairie-centre commercial et Boulevard Vincent Auriol-Boulevard Auguste Blanqui
3. Sécuriser les traversées piétonnes et faciliter le partage de l'espace public
4. Apaiser les contre-allées et végétaliser les terre-pleins
5. Intensifier les usages événementiels sur la couronne active notamment le parvis de la Mairie et du centre commercial



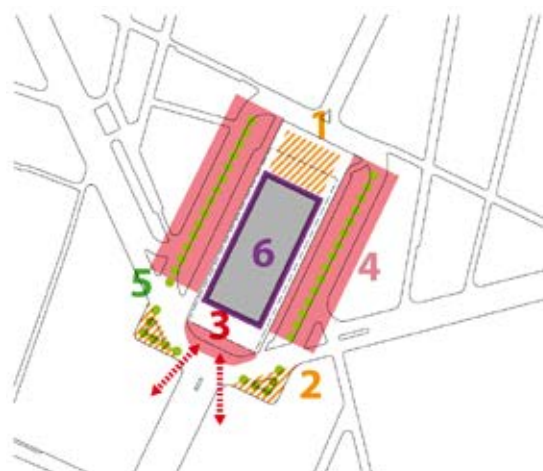
Panthéon :

1. Créer de nouveaux usages et des espaces pour les étudiants notamment en face de la bibliothèque Sainte-Geneviève
2. Réorganiser le stationnement
3. Requalifier les espaces avec le végétal
4. Valoriser la perspective monumentale
5. Traiter le parvis de la Mairie et de l'Université



Fêtes :

1. Réorganiser et conforter le marché
2. Réaffirmer le caractère piéton du cœur de place
3. Renforcer la présence du végétal
4. Sécuriser les traversées piétonnes et en créer de nouvelles
5. Valoriser la fontaine



Madeleine :

1. Créer un parvis au Nord
2. Piétonniser et végétaliser les angles sud
3. Agrandir le parvis sud et sécuriser les traversées piétonnes
4. Réorganiser les voiries et trottoirs latéraux pour intensifier les usages
5. Renforcer la présence du végétal par un cadre arboré mettant en valeur le monument
6. Mettre en valeur le monument par la lumière et la végétation



Gambetta :

1. Libérer et agrandir les terre-pleins au profit des piétons
2. Apaiser et végétaliser les voies périphériques
3. Valoriser le lien entre la place et le square Edouard Vaillant
4. Valoriser la liaison avec le cimetière du Père Lachaise
5. Relocaliser les arrêts et les terminaux de bus à l'arrière de la Mairie

